

Paris,
le lundi 19 janvier 2009

Émetteur : Bernard Meunier

Signataires :

Ensemble des Directions

Objet : Baromètre Social Institutionnel

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

En 2009, l'UcanSS met en place, dans le Régime général de Sécurité sociale, un baromètre social institutionnel, conformément au projet d'entreprise UcanSS 2010.

Inscrite dans un objectif plus global de promotion d'une approche modernisée du dialogue social, cette enquête d'opinion interne menée de façon récurrente – puisqu'annuelle – permettra de mieux comprendre les perceptions et les attentes des salariés de l'Institution, et de mesurer les tendances du climat social.

Elle concourra ainsi à la sensibilisation de la Fédération d'employeurs au moyen d'une information, réactive et actualisée, destinée, en amont des négociations à enrichir la réflexion et à adapter la position du collège employeur, et, en aval, et mesurer les impacts des accords ayant pour objectif de faire évoluer le cadre collectif de travail et à évaluer les politiques et les pratiques institutionnelles de gestion des ressources humaines.

Le cahier des charges du dispositif, élaboré par un groupe projet piloté par l'UcanSS et composé de représentants des Caisses nationales et de Caisses locales, a été validé par le Comex ; pour des raisons d'efficacité le choix a été fait de constituer un panel d'organismes représentatif et de procéder par échantillon de salariés.

Cependant, conscient de l'intérêt que peut représenter pour un organisme local le fait d'initier une démarche interne de mesure de son propre climat social et de se comparer avec les résultats nationaux et régionaux, le groupe projet a prévu dans le cahier des charges la possibilité pour les organismes qui

le souhaiteraient de mettre en œuvre le baromètre social institutionnel en interne pour tout le personnel ou sur un échantillon.

Vous trouverez, joint à cette lettre, une note de présentation du dispositif (annexe 1) et des modalités pratiques de mise en œuvre dans les organismes intéressés par une déclinaison locale du baromètre.

Cette prestation, assurée par la société BVA, vous sera facturée ; cependant le coût de l'ingénierie et du test étant totalement pris en charge par l'Ucanss, le coût unitaire d'administration du baromètre au niveau local a ainsi pu être minimisé.

J'attire votre attention sur le fait que cette offre de service est ouverte jusqu'au 20 février 2009 ; en conséquence, il convient que vous retourniez à l'Ucanss le bon de commande joint (annexe 2) pour cette date au plus tard.

Notre Institution s'est dotée d'un baromètre social dont je tiens à souligner le caractère innovant sur deux points : il comporte trois niveaux possibles (interbranches, branche, local) et il comprendra des questions récurrentes pour mesurer les évolutions mais aussi des questions d'actualité pour connaître le niveau de satisfaction des salariés.



Les résultats nationaux feront l'objet d'une large communication à destination de toutes les parties prenantes, contribuant ainsi à l'enrichissement du dialogue social.

Si vous souhaitez avoir des précisions complémentaires, vous trouverez dans la note de présentation les coordonnées des collaborateurs de l'Ucanss auxquels vous pouvez vous adresser.

Je souhaite que ce dispositif de veille sociale interne apporte des éléments d'éclairage à tous les décideurs et à tous les gestionnaires des politiques et des pratiques des ressources humaines, et soit en définitive utile à chacune et à chacun d'entre vous.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Note présentation
- bon de commande

